

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

# FEUILLETON ILLUSTRÉ

## PARAISANT LE JEUDI

\$1.00 PAR ANNÉE.

HOULE &amp; CIE., PROPRIÉTAIRES.

2 CENTIMS LE NUMÉRO.

### LE COLPORTEUR BANDIT

VII

AURÉLIE.

En 1827, un homme déceint mis et portant un enfant au maillot dans ses bras, était descendu un soir de juillet de voi-

ture de Tonnerre à Châtillon-sur-Seine, et il avait, à pied, gagné le village de Sainte-Colombe, situé à un kilomètre de la grande route.

Il entra chez un forgeron dont la femme venait de faire ses couches et il dit à cette femme

— Vous êtes ma dame Brugnot ?

— Pour vous servir, monsieur, répondit-elle avec une belle révérence.

— J'ai appris, ma bonne femme, que vous désiriez un nourrisson. Je sais que vous êtes une excellente mère, propre, soigneuse, que vous aimez bien les enfants. C'est pourquoi je veux vous confier celui-ci.

— Vous êtes ben bonnête, monsieur, fit le forgeron, en prenant l'enfant qu'il lui présentait.

Pour vos peines, continua-t-il, vous recevrez 50 francs par

Cinquante francs, répéta la femme éba-

ble, car alors en Bourgogne, les plus riches bourgeois payaient au plus vingt francs les mois de nourrice.

— J'ai dis cinquante, et je ne me dédis pas, repartit l'étran-

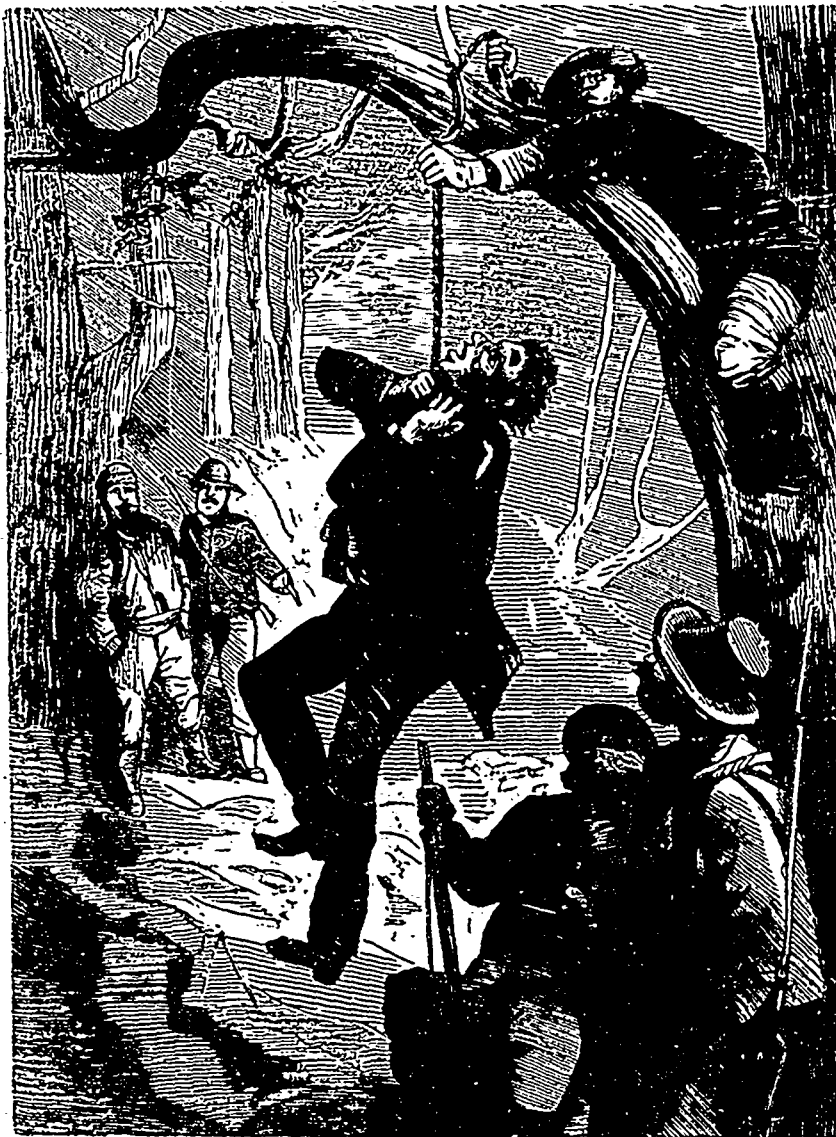
ger, sans pouvoir cependant étouffer un soupir. Voici six mois d'avance, en comptant avec précaution sur la table trois cents francs en écus de cinq francs, qu'il venait de tirer d'une sacoche de cuir. Seulement, comme je vous les avance, je vous retiens l'intérêt de cinq pour cent, ce qui fait sept francs cinquante.

La nourrice était trop émerveillée de cette fortune qui lui tombait des nues, pour faire attention à ce petit détail d'économie financière. Elle démaillota l'enfant, une charmante petite fille changea ses layes et lui donna le sein, pendant que le trauger disait, après avoir recompté pour la quatrième fois l'argent.

— Serrez cela, ma bonne femme, serrez cela. Les pièces de cent sous sont trop rondes et aiment trop courir, pour qu'il soit prudent de les laisser dehors.

— Ce que vous dites-là, c'est juste comme de l'or, not' monsieur.

— Tous les six mois, pareille somme vous sera versée, et, comme je voyage beaucoup, je ne pourrai voir la petite qu'une fois l'an, à cette époque-ci. Mais si, par hasard, elle était malade, si vous aviez besoin de moi,



Et le corps frémissant du colporteur se balançait dans l'espace.

voici mon adresse:

— Oh ! j'ne savons pas lire, not' monsieur, fit la mère Brugnot.

— Alors, souvenez-vous : « M. Petit, à Paris, poste restante.

— Oui que j' nous en souviendrons, dit la Bourguignonne. Sainte Vierge ! qué binu enfant.

— Vous en aurez bien soin ?

— Soin, not' bourgeois ! qui donc qu'aurait pas soin d'une aussi belle créature du bon Dieu. A sera neurrio et afficoté comme la vot'.

L'étranger sourit d'un sourire amer, se leva et se dirigea vers la porte pour partir.

— Tiens, vous vous en allez comme ça ? dit la nourrice surprise. Voulez-vous t'y pas vous rafraîchir ? Not' homme n'est pas ici, mais on ira l'qu'ri.

— Merci, merci. Au revoir.

— Vous n'embrassez pas vot' p'tiote ?

L'inconnu ne répondit point.

— Et comment qu'vous l'appellez, sans vous offenser ?

— Aurélie.

— E lle est-y baptisée au moins, c'te chère fille, demanda la mère Brugnot :

— Oui, répliqua-t-il en sortant de la maison.

Aurélie était tombée entre les mains de braves gens. Elle crût et prospéra en santé à merveille. Bien faite de corps, agréable de visage, ses beautés se développèrent rapidement à l'air sain et pur de la campagne.

Fidèle à sa parole, M. Petit envoyait tous les six mois trois cents francs, moins la retenue de sept francs cinquante centimes pour les intérêts. Et tous les ans il venait voir Aurélie, entre le 1er et le 10 juillet. Sa première visite, l'année suivante, dura dix minutes. Il partit sans avoir fait une seule caresse à l'enfant ; la seconde année, il resta un quart d'heure, et cette fois les lutineries d'Aurélie lui valurent un baiser donné à la dérobée, mais qui fut néanmoins surpris par la nourrice. La troisième année, M. Petit apporta des joujoux à la petite. Il demeura plus d'une heure chez la forgeronne, jôua avec l'enfant, et, en s'éloignant, laissa deux pièces d'or pour son trousseau.

La mère Brugnot ne se possédait pas de joie.

— C'ess un drôle de citoyen que not' monsieur, dit-elle à sa voisine. Il a z'évu des chagrins sans doute, c't'homme. Mais là, y est bon, bon comme le bon pain.

A cinq ans, Aurélie alla à l'école du village. Elle y resta deux saisons, puis on la mit en pension chez mademoiselle B..., à Châtillon-sur-Seine. Trois fois par semaine, Aurélie recevait la visite de sa bonne nourrice.

Quant à M. Petit, on le voyait arriver annuellement, toujours à la même époque ; il possait une demi-journée avec Aurélie et repartait sans qu'on sût où il résidait, ce qu'il faisait.

— Je suis marchand forain, avait-il dit, je voyage constamment ; quand vous aurez besoin de m'écrire, que ce soit à M. Petit à Paris, poste restante.

A douze ans, Aurélie ayant eu une altercation avec une de ses sous-maitresse, elle quitta secrètement le pensionnat et se réfugia chez sa nourrice. On essaya de la faire rentrer, ce fut en vain. Aurélie refusa d'y consentir, à moins que celle qui l'avait insultée, objectait-elle, ne quittât la maison. La directrice du pensionnat tenait plus qu'à son élève qu'à la pauvre sous-maitresse. Cello-ci fut sacrifiée et Aurélie reprit son cours d'études.

Les vacances, elle les passait chez sa nourrice, à Sainte-Colombe. Un jour, le mari de cette femme, qui travaillait à la forge, fut pris dans un cylindre. Il y perdit la vie.

Le désespoir de la mère Brugnot ne saurait se peindre.

Malgré son affection pour Aurélie, elle ne voulut plus rester à Sainte-Colombe et se retira avec ses deux enfants, un garçon et une fille, chez des parents qu'elle avait à Villon, dans le département de l'Yonne, à sept ou huit lieues de Châtillon-sur-Seine.

C'était en 1848.

Aurélie avait alors près de seize ans. Aussitôt que sa bonne nourrice fut installée à Villon, elle demanda la permission de l'allier visiter. Cette permission lui fut accordée. Et la jeune fille partit un matin par la diligence de Châtillon à Tonnerro, après avoir été recommandée vivement au conducteur, Alexandre.

La jeune fille devait descendre près du chemin de Baon, où la mère Brugnot l'attendrait avec une voiture pour la conduire à Villon.

On traversa Cerilly, puis Laignes, puis le bois de Vesvres. Puisson, Pimel, et enfin, au sommet d'une côte boisée, on atteignit le chemin de Baon.

— C'est ici, mademoiselle, fit le conducteur de la diligence

— Mais, dit Aurélie, je ne vois pas la voiture chargée de me mener à Villon.

— Oh ! elle va venir. Moi, je ne puis attendre. Vous la trouverez sans doute à Baon, ce village qu'on aperçoit dans le fond, à une portée de fusil.

— Merci, monsieur, dit la jeune fille, en sautant à terre, son cabat sous le bras.

Le conducteur fouetta ses chevaux et la diligence repartit.

Un instant Aurélie se promena sur la grande route, regardant si la voiture arrivait. Mais la voiture n'arrivait pas. La pensionnaire s'impatienta et se dit qu'elle pourrait bien descendre à Baon, dont on voyait le clocher et les maisons couvertes de chaume. Elle prend un sentier qui longe la forêt, et trouve des fraises, en cueille et les mange. Un magnifique papillon aux ailes d'or et d'azur passe devant elle. Aurélie se met gaiement à sa poursuite. Elle pénètre, sans y prendre garde, dans le bois. Elle s'égaré.

Quand elle veut reprendre son chemin, il est trop tard. Pauvre enfant, la voici perdue dans l'immense forêt de Maulnes sur laquelle on lui a si souvent raconté les plus terribles histoires de voleurs, d'assassins et de loups enragés. Car elle a une sinistre réputation dans toute notre Bourgogne, la forêt de Maulnes. Mais Aurélie est courageuse, hardie. Elle essaye bravement de se retrouver, de s'orienter. Elle erre pendant plus de quatre heures. Peines inutiles ! La jeune fille est fatiguée. Ses vêtements lacérés, ses pieds ensanglantés, ses mains, son visage gonflés par la chaleur, boursoufflés et tout couverts de piqûres de taons. Aurélie se décide à appeler. Bientôt deux hommes, à la mine rebardative, hideuse, sortent des profondeurs d'un fourré et s'approchent d'elle.

## VIII

### LES BANDITS.

A la vue des deux individus qui s'avançaient vers elle, Aurélie ne put réprimer un cri d'effroi. Leur physionomie féroce, leur longue barbe inculte, leur accoutrement sordide, en désordre, les armes qu'ils portaient étaient bien propres, du reste, à jeter l'épouvante dans le cœur d'une jeune fille seule, perdue au sein de cette sauvage solitude. Elle prit la fuite. Ils se mirent à sa poursuite, en l'interpellant, en lui adressant des paroles grossières dont elle ne comprenait pas le sens.

Aurélié était exténuée. Mais la pour lui donnait des ailes. Elle court pendant un quart d'heure sans reprendre haleine; et peut-être aurait-elle échappée à ses persécuteurs, dont la marche était retardée par les fusils qu'ils portaient en bandoulière; mais en descendant une hauteur, conduisant à une clairière, la pauvre enfant fit un faux pas et tomba sur la racine d'un arbre où elle se blessa grièvement à la tête!

— Ah! nous la tenons, la chépie! vociférèrent les bandits, en se précipitant sur la victime.

— Elle est à moi, cette petite, dit l'un, c'est moi qui l'ai aperçue le premier.

— Tu as menti, Sacristain, c'est moi.

— Tu ne l'auras pas, que je te dis, Coupe-Jarrêts.

— C'est ce que nous allons voir, répliqua l'autre en armant son fusil.

— Mille millions de diables! Est-ce que tu en voudrais à ma peau? C'est que j'aurais bientôt fait de te tuer.

— Chut! fit Sacristain, rabaissant son fusil et prêtant l'oreille.

— Qu'est-ce qu'il y a?

— Silence! silence! Coupe-Jarrêts, on vient.

Effectivement, on entendait, à peu de distance, un craquement de branchages.

Un homme apparut sous le bois.

— Le Sanguier de Villon, sauvons-nous!

— Bah! un coup de fusil, fit Coupe-Jarrêts.

— Et ses chiens; ses bêtes de l'enfer, vous dévoreraient un homme comme un lapin.

En disant ces mots, Sacristain détaña. Son compagnon le suivit aussitôt.

Armand Lejeune arrivait accompagné de ses chiens Ouragan et Tempête. Le jeune homme sifflait un air de chasse. Les chiens étaient à faux vent. Toutefois, en approchant, ils flairèrent quelque chose et se prirent à grogner.

— Ho! ha! qu'y a-t-il, mes beaux?

Les animaux s'élançèrent sur la jeune fille évanouie au pied de l'arbre. Armand, portant ses regards dans leur direction et l'aperçut. Il accéléra sa marche et bientôt il fut près d'elle.

La prendre doucement sur ses bras, la transporter dans le vallon et l'étendre sur le gazon près d'une source vive, puis saisir un des lambeaux du mantelet qui pendait en loques sur les épaules de la jeune fille, le plonger dans l'eau et en humecter les tempes d'Aurélié, fut pour lui l'affaire d'un instant.

— Elle revint à elle, considéra l'étranger avec surprise et fondit en larmes.

Armand la rassura, pensa tant bien que mal la blessure qu'elle avait à la tête avec les pièces du mantelet dont il laissa tomber, par mégarde, une pièce dans le ruisseau.

Après lui avoir conté brièvement son aventure, Aurélié demanda où elle se trouvait.

— A l'étang de Froidfontaine, répondit Armand; tout près de Villon. Si vous voulez accepter mon bras, je vous y conduirai.

Un regard timide, mais chargé de reconnaissance, remercia le chasseur.

Et aussi tremblante d'appuyer pour la dernière fois son bras à celui d'un jeune homme que la frayeur qu'elle venait d'éprouver, Aurélié commença de gravir avec lui la montagne, au faite de laquelle est bâti le village de Villon.

Il suffit de savoir qu'Armand remit la belle enfant dans les bras de sa nourrice, sans accident nouveau.

Aurélié passa une nuit fort agitée. Le lendemain, elle avait la fièvre. Il était à craindre que ce ne fût le début d'une maladie sérieuse. Elle voulut être reconduite sur-le-champ à sa pension, car il est été difficile de lui donner, dans le pauvre village de Villon les soins que réclamait son état.

On emprunta la voiture de M. le maire, le cheval d'un cultivateur; on la capitona de paille et d'oreillers, Jacques, le frère de lait d'Aurélié, se chargea de conduire, et la jeune fille fut ramenée au pensionnat de mademoiselle B...

Une congestion cérébrale se déclara deux jours après. Et, pendant une semaine, Aurélié fut entre la vie et la mort. On écrivit à M. Petit, mais M. Petit ne répondit pas. Il était en voyage, et ne reçut pas la lettre.

Tels étaient donc les événements qui avaient précédés la venue du père Petit-Jean à Chatillon.

On se rappela qu'en faisant irruption dans la chambre de la malade, il s'écria :

— Aurélié! ma fille! ma fille!

Par bonheur, la pensionnaire était déjà prévenue. Sans cela la commotion aurait pu lui être funeste.

Elle tendit les bras au vieillard qui se précipita sur le lit, en mangeant l'enfant de baisers, en l'arrosant de larmes. Aurélié aimait tendrement son oncle, elle lui rendit ses caresses avec usuro.

Mademoiselle B... s'était discrètement retirée.

— Enfin, tu vas mieux; dis-moi que tu vas mieux, ma chérie, ma fille adorée, faisait le père Petit-Jean, souriant à travers ses pleurs.

— Mais oui, je vous assure, mon bon petit oncle.

— Et tu ne seras plus malade, n'est-ce pas? Promets-le moi.

— J'essaierai, fit-elle, souriant à son tour.

— Non, jamais... je veux que tu ne sois jamais malade. Fi! c'est vilain, ça, de rester renfermée dans une méchante cellule quand il fait si beau dehors.

Les embrassades recommençaient. Puis le père Petit-Jean bordait le lit, relevait les oreillers, offrait une potion, ceci, cela.

Pendant qu'il se livrait comme un insensé, à ces extravagances, le médecin entra dans la chambre.

Il était suivi de la directrice de la pension.

— Monsieur est le tuteur de notre intéressante malade, dit elle, en montrant Petit Jean.

Le docteur salua.

— C'est vous qui avez sauvé ma fille, s'écria impétueusement le colporteur, eh, bien! monsieur, demandez-moi ce que vous voudrez, vous l'aurez, quand ce serait dix, vingt, cent mille francs, car je suis riche, moi, voyez-vous... très-riche!

Puis, comme il se repentait de cette sortie, il ajouta d'un ton plus mesuré :

— Pardonnez-moi, monsieur, je suis fou! la douleur, la joie; si vous saviez ce que j'ai souffert...

— Je comprends... je comprends, monsieur, dit gravement le praticien; mais mademoiselle a le plus grand besoin de repos. Je crains que votre présence subite... votre agitation...

— Ah! monsieur, s'il faut que je sorte, je m'en irai. Mais mon cœur déborde... je ne me possède plus...

— Allons! allons! fit le docteur, calmez-vous, monsieur. Avant huit jours cette enfant sera tout-à-fait remise. Cependant, il faut des ménagements, de grands ménagements... Je crois qu'il serait bon de la laisser reposer, car l'émotion l'a fatiguée, ajouta-t-il en s'approchant du lit d'Aurélié.

— Je vous le répète, monsieur, exigez ce que vous voudrez pour vos honoraires... Quand ce serait cent mille francs... je puis vous les donner.

Une fois dans la rue, le colporteur se dit en essuyant son front baigné de sueur :

— A présent, aux affaires !

La nuit tombait. Il traversa lestement la ville, mit sa blouse sur sa redingote, reprit la route de Tonnerre, parvint vers minuit à Nicey, franchit le village, s'enfonça dans la montagne et disparut au milieu d'une vieille carrière abandonnée, après avoir poussé et reçu le cri que nous avons déjà entendu préférer près du puits des Romains.

## IX

### LE REPAIRE DES BRIGANDS.

Ce cri était une imitation de celui de l'oiseau nocturne que dans le Tonnerrois, on nomme communément le Jean-des-Bois. Par les belles nuits d'été, on l'entend, à chaque instant, dans les forêts montagneuses. Il se compose d'une seule note—hou ! —longuement prolongée, sinistre comme un râle d'agonie. Beaucoup de personnes ne s'y peuvent accoutumer.

Mais revenons au colporteur.

Après avoir échangé le signal, il entra sous une route, complètement noire, tira de sa poche une boîte phosphorifique et un rat-de-cave, qu'il alluma.

— Qui va là ? fit un individu, sortant soudain des ténèbres, un pistolet à la main, et il souffla sur la bougie, qui s'éteignit.

— « Bon bûcheron, » répondit le père Petit-Jean, sans s'alarmer de cette brusque et menaçante apparition.

— « Bon bûcheron, » reprit l'homme, lui prenant la main et là lui pressant d'une certaine façon mystérieuse.

Le colporteur lui rendit une pression de main semblable, et ralluma son rat-de-cave.

— Quoi de nouveau ? dit le factionnaire.

— Rien.

— Rien, là-bas ?

— Rien.

— Les affaires ?

— Mauvaises.

— Apportes-tu de la pécune ?

— Oui.

— Monseigneur rentre-t-il de ce côté ?

— Je ne sais.

— Passe.

Le père Petit-Jean s'enfonça sous la voûte et la sentinelle s'assit sur un bloc de pierre.

Cette voûte était large, élevée, irrégulière, soutenue par des poteaux.

A la faible lueur que projetait une bougie autour du père Petit-Jean et que faisait vaciller en tous sens un courant d'air frais, on pouvait remarquer que la caverne avait été creusée par la main des hommes. Ce devait être une ancienne carrière abandonnée depuis longtemps.

Après cinq ou six minutes de marche, la galerie se divisait tout à coup en plusieurs branches, allant dans diverses directions.

Le père Petit-Jean choisit un rameau qui inclinait vers la droite. Ce corridor, fort étroit, juste à hauteur d'hommes, avait assurément été taillé dans le roc, avec une intention autre que

celle d'en extraire de la pierre, car ces parois salpêtrées, sa voûte éraillée portaient partout les marques de la boucharde. L'atmosphère y était lourde. Du reste, la crypte ne se prolongeait pas fort avant. Bientôt un tas de décombres et de sable semblait barrer l'issue.

Notre colporteur ne parut ni surpris, ni contrarié de cette obstruction. Il répandit un peu de cire sur un caillou, y colla son rat-de-cave, se dépouilla de sa blouse, de sa redingote, et, avec ses mains, détourna les pierres et le sable qui lui fermait la voie.

Après s'être frayé un passage assez large pour recevoir le corps d'un homme, il s'y coula en rampant, et se trouva dans une salle vaste, bien aérée.

Elle était également voûtée ; mais l'humidité ne suintait pas ses murs, ne dégouttait pas de sa voûte. Et cette voûte était une solide maçonnerie en briques et béton, garnie d'un imperméable revêtement de turf, détaché de la muraille, et quelques places, comme on pouvait le voir, à la clarté d'une lampe de fer, à plusieurs bees, fichée dans la muraille.

A droite et à gauche de l'entrée que s'était faite le père Petit-Jean, on apercevait deux trous noirs, semi-elliptiques ayant six ou six pieds d'élévation, qui s'enfonçaient sous terre l'un montant vers le faite de la montagne, l'autre descendant vers la vallée.

Tout autour de la salle étaient pendus des armes, des vêtements, des quartiers de venaison. Des coffres, des malles, des caisses de formes diverses, étaient rangées contre les murs. Deux planches posées sur des tonneaux formaient une table au milieu. A cette table, sur des bancs, étaient assis cinq hommes à la physionomie farouche, patibulaire. Quatre d'entre eux jouaient avec des cartes grasses, fumaient et buvaient. Couché sur le bout d'un banc, le cinquième semblait dormir.

Ils avaient nom :

Pierre, dit Sacristain ;

Joseph, dit Serrurier ;

Lucien, dit Videpot ;

Baptiste, dit le Borgne ;

Cadet, dit Tire-juste.

Leur profession ? Voleurs. Leur qualité ? Forçats en rupture de ban. Ils appartenaient à une bande de scélérats établis depuis quelques années au milieu de la forêt de Maulnes dans un vieil aqueduc romain, et qui s'était intitulée fièrement

### LES FRANCS BUCHERONS.

Cette bande avait des ramifications dans les cantons limitrophes ; ses rapports s'étendaient sur tous les départements voisins. On assurait même, et non sans raison, qu'elle était affiliée à une troupe de voleurs, qui avait choisi Paris pour siège de ses opérations.

— Ah ! voici le Père Serrebecurse ! s'écrièrent les brigands en voyant apparaître Petit-Jean.

— Oui, mes enfants ! oui, mes bons chéris ! c'est moi, bien moi, en chair et en os, fit-il d'un ton patelin.

— Nous apportes-tu de la braise ? demanda Sacristain.

— Un moment ! un moment ! quand j'aurai changé de costume et mangé une bouchée, je vous répondrai.

— Bois un coup, papa, dit Videpot. Nous avons là un petit picton, enlevé, hier soir, chez le curé de Nicey... je ne te dis que ça !

Et se versant une rasade, il l'avalait d'un trait.

(A CONTINUER.)

## LA DUCHESSE DE NEMOURS

## PROLOGUE.

## IV

## HISTOIRE DE TRANQUILLE

— On vous a donc enlevé votre fille ? demanda Marmarou, tout prêt à offrir ses services.

Et tout le monde de dire, emporté par le même mouvement cordial et bon :

— Il faut la chercher, frère Tranquille, nous vous aiderons, il faut la chercher !

— A la bonne heure ! s'écria la Pavot, voilà d'honnêtes cœurs ! Mon pauvre Andéol, nous retrouverons la petite, et je te la garderai, moi... Jour de Dieu ! gare à ceux qui voudront me la prendre !

Mais la figure du pédagogue restait désolée et morne. Il secoua la tête avec lenteur.

— Quand les enfants des riches se perdent, dit-il avec ce sourire amer qui avait creusé deux rides aux côtés de ses lèvres, on va, on court, on les retrouve... Mais les enfants des pauvres, quand on ne les voit, on se dit ; ils reviendront !

La Pavot entendit une voix qui murmurait à son oreille :

— Moi, je vous dis que cet homme-là a bien de la rencune dans le cœur !

Elle se retourna et vit le courrier Nicolas, qui avait quitté sa place pour se rapprocher d'elle. Frère Tranquille poursuivait :

— Le premier soir, quand ma fille n'est pas revenue, on s'est dit : Attendons à demain. Le lendemain, ma petite Marie n'était pas là, on s'est dit : Attendons encore... On s'est dit cela pendant huit jours, et l'on ne m'a pas même prévenu, parce qu'il y a deux heures de marche du village d'Arcueil au château. Quand je suis arrivé, quand mon cœur s'est serré, quand j'ai demandé : Où est-elle ? Oh ! mes bonnes gens ! mes bonnes gens ! il y avait déjà huit jours, huit longs jours que ma petite Marie était perdue !

Il se couvrit le visage de ses deux mains, et l'on vit de grosses larmes couler à travers la maigreur de ses doigts.

— Allons, frère Tranquille, du courage, dit Marmarou, qui emplit sa tasse jusqu'au bord, il vous reste un fils, que diable !

Les bras du pédagogue tombèrent, et un étrange sourire brilla parmi les larmes dont sa figure était inondée.

— Mon fils ! dit-il, oui, oui, c'est vrai, j'ai un fils ! Et, quant à celui-là, du moins, son sort est assuré.

Ces paroles semblèrent de bon augure aux gens d'Armagnac, qui, maintenant, s'intéressaient tous au pauvre frère Tranquille. Marmarou lui tendit sa tasse pleine et lui dit :

— Buvez un coup pour vous remettre, mon bonhomme.

Tranquille fit comme la première fois : il saisit la coupe à deux mains et but avec un empressement glouton.

Ses doigts tremblaient, et ses dents grelettaient contre le métal de la coupe. Quand il eut bu, il se redressa, et, pour la première fois, peut-être, chacun le vit dans toute la hauteur de sa taille.

— Mon fils, reprit-il d'une voix subitement affermie, va venir ici, ce soir, et ce sera un enfant heureux. Il a un emploi au château.

— Quel emploi ? demandèrent les soudards.

— Il y a un an, répondit frère Tranquille, quand monseigneur fut fait prisonnier. Il voulait placer auprès du petit Jean d'Armagnac, un enfant de son âge. Il disait : Quand mon fils Jean fera une faute, on fouettera l'autre enfant pour que la justice ait son cours. Le sire Guillaume de Soles, écuyer de Madame, s'est souvenu de cela et ma dit. Maintenant que monseigneur va revenir, il faut aller chercher ton fils, Tranquille, afin qu'il soit fouetté à la place de notre jeune maître.

Cette fois, les gens d'Armagnac répétèrent, comme la Pavot et du fond de l'âme :

— Pauvre créature ! pauvre créature !

Le jour tombait ; des pas de chevaux sonnerent sur la route et l'on vit passer devant la fenêtre la silhouette de deux cavaliers. Les soudards et les valets du château quittèrent leur place pour tâcher de les reconnaître. Quand ils revinrent, frère Tranquille n'était plus là, il avait disparu sans que personne s'aperçût de sa retraite ; seulement, Nicolas, dit qu'en suivant de l'œil les deux cavaliers qui allaient vers la porte Saint-Germain, il avait vu comme une grande ombre glisser le long de la maison, traverser la route sans bruit et se perdre dans la haie vive qui bordait le chemin.

## V

## LA CLAIRIÈRE

Pendant que Nicolas, le courrier, rentrait au château, suivi de ses compagnons, les deux cavaliers inconnus s'engageaient dans les taillis épais qui s'étendaient depuis la porte Saint-Germain jusqu'au clos Saint-Sulpice, ils portaient l'armure tous les deux, et les visières de leurs casques étaient baissées ; sans cela les gens d'Armagnac auraient éprouvé assurément quelque surprise de voir l'un deux, pour le moins, passer sans s'arrêter devant le pont-levis du château. L'un des deux cavaliers, en effet, était le sire Guillaume de Soles, écuyer de la duchesse Isabelle, et qui revenait du pays de Noyon, où il avait suivi le procès de Jacques d'Armagnac. L'autre avait le nom de Thibaut de Ferrières ; il appartenait à madame Anne de France, fille de Louis XI, et Guillaume de Soles l'avait rencontré au coin du Pré-aux-Cleres, comme il prenait le chemin de l'hôtel de la Marche.

— Ami Guillaume, lui dit le sire de Ferrières, ferme ton casque, nous passerons au grand trot devant le logis de ta dame et nous irons jusqu'en un lieu où tu rencontreras des gens de connaissance.

— Il y a du nouveau ? demanda Guillaume.

— Il y du nouveau, répondit Thibaut de Ferrières.

Guillaume de Soles avait abaissé sa visière, et, depuis ce moment, son compagnon et lui chevauchaient en silence. A quelque distance de la porte Saint-Germain, le taillis devenait si touffu qu'on aurait pu se croire à vingt lieues de Paris ; Guillaume de Soles et Thibaut de Ferrières attachèrent leurs chevaux au tronc d'un chêne, parce que l'on ne pouvait plus aller qu'à pied ; après quelques minutes de marche, ils s'arrêtèrent dans une petite clairière, au centre de laquelle tombait en ruine une cabane de bûcheron abandonnée.

Thibaut sonna du cor qu'il portait en bandoulière, un homme en costume de chasseur déboucha derrière la cabane ruinée ; il était assez jeune encore, et on aurait pu le dire beau cavalier sans l'expression de méchanceté basse qui déparait son visage.

On prétendait que, l'épée à la main, le seigneur de Vincenzo Tarchino n'était pas un foudre de guerre, mais on devait ajouter qu'il avait son mérite lorsque la plume remplaçait le fer. Il faisait des sonnets merveilleux, des rondeaux, des madrigaux et même des acrostiches ; il rédigeait des mémoires, composait des harangues et trouvait des choses d'une délicatesse merveilleuse en renversant les lettres renfermées dans le nom des belles dames.

Il marcha vivement vers ceux qui arrivaient :

— Si mon noble maître a entendu le son du cor, dit-il, nous allons le voir tout à l'heure. Le seigneur de Soles arrive-t-il en droite ligne de Noyon ?

— En droite ligne, répondit Guillaume.

L'Italien se mit à genoux sur la mousse qui tapissait le sol de la clairière.

— Mon noble maître ! prononça-t-il après avoir approché son oreille de la mousse.

Quelques secondes s'écoulèrent, puis les feuilles sèches bruirent dans le taillis et l'en aperçut aux dernières lueurs du crépuscule la taille élégante et robuste d'Olivier, sire de Gravelle, qui venait seul en costume de guerre et portant le haruais d'un simple homme d'armes.

— Tout est fini, n'est-ce pas ? dit-il sans répondre à l'humble salut de Tarchino. On vient de m'annoncer que l'échafaud s'élève dans la cour des Halles, devant le cimetière des Innocents.

— Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, répliqua Guillaume de Soles, a été déclaré par arrêt de la cour de parlement, « criminel » de crime de lèse-majesté, et, comme tel, condamné par arrêt d'icelle cour à être, dans les vingt-quatre heures, décapité es-Halles de Paris.

— Enfin ! s'écria Thibaut de Ferrières.

L'Italien se frotta les mains ; Olivier de Gravelle, tout seul, resta froid et soucieux.

— Dérisez-vous, mon cher seigneur, lui dit Tarchino ; suivant le proverbe de mon pays ; de la coupe aux lèvres il y a encore du chemin, c'est vrai ; mais enfin on aime toujours à voir la coupe pleine, et nous avons d'ailleurs, si je ne me trompe plus d'une corde à notre arc.

— Le roi faiblit... prononça le sire de Gravelle d'une voix sombre.

— Le roi se fait vieux, c'est vrai, et je crois qu'il commence à prendre ombrage de sa bien-aimée fille, madame Anne de Beaujeu...

— Madame Anna n'a jamais été plus puissante qu'aujourd'hui ! interrompit Thibaut de Ferrières en fronçant le sourcil ; ceux qui voudraient se séparer d'elle apprendraient à leurs dépens ce que vaut une fille de France !

— Je vous ai rapporté ce que je sais, dit Guillaume de Soles ; et je croyais qu'une fois monseigneur le duc bel et bien condamné, comme il l'est, nous n'avions plus qu'à partager le butin. Il paraît que je me suis trompé ; veuillez donc m'expliquer ce qui se passe.

— Où peut être le duc de Nemours en ce moment ? demanda Gravelle.

— Son escorte marche au petit pas, répliqua Guillaume, je le précède de quatre à cinq lieues pour le moins.

— Eh bien donc ! puisque nous avons le temps, prononça Gravelle avec fatigue, explique à notre féal Guillaume tout ce qu'il voudra :

Gravelle s'adressait à Tarchino ; cela dit, il tourna le dos. L'Italien ne prit pas même la peine de se recueillir, il commença d'abondance :

— Mon cher sire, comme je vous le disais, le roi se fait vieux. Afin de ne point déplaire à notre excellent compagnon Thibaut, je ne répéterai point que le roi se défie de madame Anne ; mais pourtant il y a bien quelque chose comme cela. Hier, le dauphin Charles, que Dieu garde et guérisse de son hypocondrie, atteignait sa septième année ; le roi l'a présenté, comme c'est la coutume, à l'autel privilégié de Notre-Dame, avec une robe toute neuve de damas bleu, qui est la couleur de sainte Marie et en voyant monsieur le Dauphin si chétif et si mal fait, le roi a pleuré, c'est sûr : jo l'ai vu de mes yeux, et je vous dis qu'il baisse.

Thibaut de Ferrières bâilla sous l'acier de son casque.

— En quoi tout cela peut-il regarder Jacques d'Armagnac ? demanda le sire de Soles.

— Vous allez bien le voir, si vous avez un peu de patience, mon cher seigneur. Le roi a fait sa prière deux fois plus longue qu'à l'ordinaire, et, quand il est sorti du chœur de la cathédrale, il a dit au duc de Bourbon, qui se trouvait auprès de lui : Mon cousin, voici un pauvre enfant qui sera faible d'esprit comme il est faible de corps. S'il ne fallait de la barbe pour tenir le sceptre du royaume de France, je m'en irais tranquille, car madame Anne, ma fille, a la main plus robuste que bien des hommes, mais l'enfant Charles est le Dauphin, mais l'enfant Charles sera roi ; et ne pensez-vous pas, mon cousin, qu'il faudrait au moins de vaillants guerriers autour de son trône ?

Et Bourbon, qui croyait que cela s'adressait à lui, s'écria le sire de Gravelle en s'approchant brusquement, Bourbon a dit : « Je suis bien de l'avis de votre majesté. »

Gravelle appuya sur ce mot : « Votre Majesté, » avec une emphase un peu bien irrévérente.

— Et le roi a repris, continua le beau sire Olivier, car si je laissais parler mon compagnon Vincent Tarquin, nous en aurions pour jusqu'à matines, le roi a repris : « Mon cousin, ne pensez-vous pas que la bonne épée de Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, ferait bien auprès du Trône de l'enfant Charles ? »

Guillaume de Soles hocha la tête ; pour quiconque connaissait Louis XI, ce simple mot avait une immense portée. Guillaume, était un de ces vulgaires ambitieux qui vendent leur foi pour parvenir, mais qui hésitent sans cesse entre leur avidité et leur conscience :

— Oh ! oh ! fit-il avec inquiétude, est-ce que le vent tourne ?

— Sois tranquille, ami Guillaume, dit Thibaut de Ferrières, madame Anne sera toujours madame Anne.

— Et si le vent tourne, ajouta Gravelle, nous nous arrangeons bien pour qu'il tourne trop tard.

Il y eut un instant de silence.

— Voyons, reprit tout à coup Olivier de Gravelle, es-tu à nous, Guillaume de Soles ? J'entends à nous corps et âme ?

— Vous m'avez promis le domaine de Pierrefitte, répondit le traître écuyer de madame Isabelle, la seigneurie du Peyroux-en-Forêt, l'étant de Lussat et tout le pays, depuis Saint-Loup des Landes jusqu'à la rivière de Vouise.

— Et je te donnerai tout cela !

— Si vous devenez comte de la Marche !

— Je deviendrai comte de la Marche, si mes amis me servent, quand même le roi tomberait en enfance, et si tu me sers, toi, Guillaume de Soles, j'ajouterai encore à tes domaines, qui passeront

ront la rivière de Tardes et qui s'en iront jusqu'au Cher. Tu auras Champhon, Le Châtelet, Evaux ; tu auras Saint-Julien Lagerette, Fontauvières, Fayolles, Saint-Priest en Combraille. Après moi, comte de la Marche, tu sera le plus puissant seigneur de la province.

— Et quo faudra-t-il faire pour cela ? demanda de Soles ébranlé.

— Il faudra venir en justice, le cas échéant, répondit Graville, et affirmer, sous serment, que madame Isabelle a mis au monde une fille et non point un garçon, là-bas, en Gascogne, au château d'Armagnac.

Guillaume de Soles revenait de Noyon, apportant la nouvelle d'une condamnation à mort : il devait croire que tout était fini ; et maintenant il trouvait les vainqueurs occupés à ourdir une mesquine petite intrigue : ces gens à qui le parlement jetait la tête de leur ennemi s'embarrassaient dans des coquinerics de procureur et allaient au marché des faux témoignages !

Il fallait donc que ce duc de Nemours, tout condamné qu'il était, fût encore bien fort !

— Allons ! Tarquin, dit le sire de Graville, qui semblait las d'avoir tant parlé, apprends-lui le fond de tout ceci, et qu'il réponde par un oui ou par un non avant cinq minutes.

L'Italien saisit la parole avec un empressement joyeux.

— Mon cher sire, dit-il à Guillaume de Soles, nous avons peur de la faiblesse du roi, voilà tout. Dans certaine visite que le roi fit à la duchesse Isabelle, en son hôtel de la Marche, visite à laquelle vous assistiez ainsi que tous, le roi promit à la duchesse que tout irait pour le mieux...

— Mais le roi mentait ! interrompit Guillaume.

— Oui bien, mon cher seigneur, seulement, comme il a menti à la duchesse, nous avons peur qu'il ne nous mente à nous. La duchesse, à l'heure qu'il est, attend son époux libre et prépare les fêtes qui doivent célébrer sa délivrance. Nous autres, nous attendons le coup de cimeterre qui doit trancher une tête redoutée. Qui se trompe de la duchesse ou de nous ? nous allons le savoir. Ce n'est pas la même route qui conduit aux halles de Paris et à l'hôtel de la Marche. Si le duc de Nemours est mené loyalement, comme on nous l'a promis, à l'échafaud dressé contre le cimetière des Innocents, son escorte entrera dans la ville par la poterne de Nicolas Hudron, et nous n'aurons garde, croyez-moi, de lui barrer le passage. Si, au contraire, Jacques d'Armagnac est reconduit en son hôtel de la Marche, comme cela fut promis à madame Isabelle, son escorte fera le tour de la ville et viendra passer le bac au Pré-aux-Cleres, en ce cas-là, nous avons cinquante hommes d'armes dans les taillis sous la porte Buey...

— Alors, pourquoi ce faux témoignage ? demanda Guillaume de Soles.

— Mon cher sire, répondit l'Italien, quand nos cinquante hommes d'armes auront fait leur devoir, ils enfonceront les portes de l'hôtel de la Marche, et il ne restera plus rien de la maison d'Armagnac : tel est le programme. Mais le programme peut n'être pas rempli. Supposons qu'après le meurtre du duc Nemours, le petit Jean d'Armagnac parvienne à s'échapper. Comme son père sera mort sous nos coups et non point par le glaive du bourreau, la confiscation ne sera pas de droit. Or, nous ne sommes point de ces gens qui frappent pour frapper ; et, quoique mon noble maître soit pris de male-rage, dès qu'il s'agit d'Armagnac, il veut, pour se venger bien et en seigneur d'esprit, non-seulement tuer mais encore hériter. En conséquence, moi qui vous parle, après avoir cherché assez longtemps et avec l'aide

éclairée de mon compagnon Thibaut de Ferrières, qui sert ici les intérêts de madame Anne, laquelle veut le duché de Nemours pour son époux, j'ai trouvé une belle petite fille qui a exactement le même âge que le jeune seigneur d'Armagnac, et qui, par fortune, ressemble trait pour trait à madame Isabelle. Nous avons gagné le médecin gascon qui fit l'office d'accoucheur au château d'Armagnac, et il nous suffira désormais de votre honoreté ternaigue...

— Silence ! fit en ce moment Graville, qui s'arrêta tout à coup au centre de la clairière et sembla prêter l'oreille.

Un bruit presque imperceptible se faisait dans le taillis.

— C'est un chevreuil... murmura Thibaut de Ferrières.

— Alors voyons le chevreuil, dit tout bas Tarchino.

Il se glissa en rampant jusqu'à la lisière du bois ; au bout d'une minute on l'entendit bondir dans le fourré et l'instant d'après on le vit revenir tenant à la gorge un pauvre diable qui se laissait traîner en geignant. La lune, qui laissait le couvert dans une ombre profonde, illuminait vivement le centre de la clairière :

— Frère Tranquille ! s'écria Guillaume de Soles.

— Mes bons seigneurs, balbutiait le pédagogue, plus mort que vif, ayez pitié de moi !

L'Italien tira son poignard.

— Puisque tu es du château de la Marche et que tu trembles comme cela, dit-il, c'est que tu as tout entendu !

Tranquille n'eut pas même la force de protester. Il vit briller le poignard et tomba sur ses genoux déjà mort à demi. Ce fut Olivier de Graville lui-même qui arrêta le bras de son âme damnée.

— A quelle distance était-il, quand tu l'as saisi ? demanda-t-il.

— A cinquante toises environ, répondit l'Italien, mais le mieux serait de le rendre muet pour toujours.

— Nous parlions bas, pensa tout haut Graville, et je ne sais pourquoi j'ai toujours compté sur cet idiot pour l'affaire de « mademoiselle » d'Armagnac.

Il prononça ces derniers mots de manière à n'être point entendu de Tranquille.

Ce que Graville appelait l'affaire de mademoiselle d'Armagnac, c'était l'intrigue ourdie pour faire croire à la substitution d'enfant. Il y avait longtemps, nous l'avons déjà dit, que les ennemis de la maison d'Armagnac avaient jeté ce bruit dans le public, et madame Anne de Beaujeu savait mieux que personne qui avait eu la première idée de cette calomnie. Graville s'approcha de Guillaume de Soles.

— Si tu ne veux pas témoigner, lui dit-il à voix basse, en voici un qui témoignera !

— C'est une action indigne d'un gentilhomme... commença le sire de Soles.

Car il y a des degrés dans la trahison, et tel coquin ne veut se plonger dans la boue que jusqu'à la ceinture.

— Lâche ce bonhomme ! commanda Graville à Vincenzio Tarchino.

L'Italien obéit en grommelant, et Tranquille se releva ne sachant trop s'il était le jouet d'un bon rêve ; Guillaume de Soles disait à Olivier de Graville :

— Prenez garde, Messire, j'ai vécu longtemps près de cet homme et je ne sais pas si je le comprends encore... Il est plus simple qu'un enfant, c'est vrai, mais il connaît des choses que ni vous ni moi nous ne connaissons jamais.

— Il déteste Jacques d'Armagnac !



— Il aime la duchesse Isabella et son fils Jean, dit l'écuyer ; il les aime ! maintenant quo je me souviens...

— De quoi te souviens-tu ? demanda Graville.

— Tenez, prononça lentement Guillaume de Soles, c'est une créature étrange ! Peut-être a-t-il deviné tous vos projets dont je me doutais pas il y a dix minutes, moi qui vous approche depuis si longtemps !... La semaine dernière, je l'ai surpris se livrant à un travail bizarre et qui me parut cruel. Je le frappai du plat de mon épée jusqu'à ce que le sang jaillit.

— Et quel était donc ce travail ? interrogea encore Olivier de Graville.

— Maintenant que j'y songe, répartit l'écuyer d'un air pensif, je donne à cette besogne une autre signification. C'était dans la chambre de l'enfant, qui pleurait et qui demandait grâce. Tranquille tenait à la main un poinçon d'acier, et auprès de lui il y avait deux fioles, dont l'une contenait de la couleur rouge, et l'autre une liqueur blanche et brillante qui me parut une dissolution d'argent fin. Tranquille avait dessiné quelques lignes à l'aide de son poinçon sur la partie gauche de la poitrine de l'enfant, à la place même du cœur. Dans ma colère, je ne fis pas grande attention à la forme du dessin, mais à présent le choix de ces couleurs et la disposition des lignes ne me laissent plus de doute : c'était l'écusson d'argent au lion de gueules que frère Tranquille burinait sur la poitrine du dernier d'Armagnac !

(A CONTINUER.)

## FEUILLETON ILLUSTRÉ

### CONDITIONS D'ABONNEMENT :

Un an.....	\$1.00
Six mois.....	0.50
Trois mois.....	0.25
Le numéro.....	0.02

Dans tous les cas strictement payable d'avance.

Ceux qui désireront avoir la file, nous pourrons leur procurer les premiers numéros.

Toute correspondance doit être adressée comme suit :  
FEUILLETON ILLUSTRÉ, 29 RUE ST. VINCENT.

### AUX AGENTS.

A ceux qui voudront bien se charger de la vente de notre journal, nous leur vendrons 16 centins la douzaine, payable à la fin de chaque mois. Nous donnerons 20 par cent pour chaque abonnement que l'on nous fera parvenir.

Aussitôt après réception du nom, de l'adresse et du montant souscrit de l'abonné, nous enverrons le journal et le reçu.

Tout numéro non vendu sera repris d'ici à un mois, afin de donner le temps de régulariser la vente.

Ces conditions sont invariables.

### CLUB D'ABONNÉS.

Celui qui nous enverra les noms de cinq souscripteurs avec le montant de l'abonnement pour un an, recevra un sixième numéro gratis.

HOULE & CIE., PROPRIÉTAIRES.

29, rue St. Vincent, Montréal.

## AU PUBLIC.

Le FEUILLETON ILLUSTRÉ, tel est le titre de la publication que nous offrons au public aujourd'hui. Nous avons voulu remplir une lacune qui nous semble exister actuellement et qui se fait vivement sentir. C'est la première publication de ce genre qui ait jamais paru dans ce pays, et, à ce titre, elle se recommande d'elle-même à tous les amateurs de littérature. Rien ne sera oublié pour en rendre la lecture attrayante, et, à cet effet, nous ne publierons que les romans les plus nouveaux et les plus intéressants. Ici, nous nous hâtons d'ajouter que la plus stricte moralité présidera dans le choix de nos feuilletons : notre but est d'amuser, mais non de pervertir, et nous disons avec assurance que les parents pourront, sans aucune crainte, permettre à leurs enfants la lecture du FEUILLETON ILLUSTRÉ. Notre journal est destiné à faire oublier les longues soirées d'hiver, lorsque le vent souffle au dehors et que le froid nous fait rechercher davantage les charmes du coin du feu.

Le FEUILLETON ILLUSTRÉ paraîtra une fois par semaine, le jeudi, et sera distribué immédiatement. Le numéro que nous publions cette semaine donnera une idée de notre programme littéraire, et nous sommes convaincus que sa lecture ne pourra que plaire ; plus que cela, que celui qui l'aura parcouru, prendra de suite un abonnement.

Si le public veut bien nous honorer de son patronage, nous nous promettons avant longtemps de publier nos meilleurs romans canadiens avec des illustrations appropriées. Nous nous sommes assurés le concours des meilleurs artistes en ce genre, et nous voulons que, sous tous les rapports, notre publication soit un succès. D'un autre côté, la modicité du prix d'abonnement met le FEUILLETON ILLUSTRÉ à la portée de tout le monde. En effet, qui ne peut disposer d'une piastre par année, surtout lorsqu'à la fin de l'année, il se trouvera propriétaire d'un très joli volume de 416 pages contenant toutes sortes d'illustrations et sujets intéressants. Aussi, nous nous présentons avec confiance devant le public et nous espérons qu'il saura reconnaître dignement les efforts et les sacrifices que nous nous sommes imposés pour faire du FEUILLETON ILLUSTRÉ une publication de première classe.

LES PROPRIÉTAIRES.